

LE DISCOURS DE M. LÉON BLUM au Congrès Socialiste

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« C'est une infériorité de vouloir rester conséquent avec soi-même »

« C'est une infériorité, dit plus loin M. Blum, que de vouloir rester conséquent avec soi-même avec les doctrines que l'on professe sans oublier cependant les répercussions sur le plan moral de ses actes. On est certes beaucoup plus fort quand on pousse avec indifférence des générations sur l'échiquier de son ambition. Nous n'avons pas, nous ne tenons pas à acquiescer cette indifférence à l'égard de la vie humaine. »

Dans notre politique monétaire, nous avons été entraînés par les besoins et les difficultés de notre politique internationale, ce qu'on a appelé le « grand jeu ». Les déficiences dont nous n'avons pas à rougir, le Parti peut rester fier de vouloir. Le plus grand service que nous puissions rendre au pays, c'est d'attester qu'il a toujours conservé sa confiance en lui, dans son destin, dans son passé.

L'intervention en Espagne est aussi impossible aujourd'hui qu'en juillet 1936

L'orateur aborde la question espagnole. Il définit tout d'abord la politique d'intervention, doctrine selon laquelle un Etat a le droit d'intervenir dans les affaires d'un pays, chaque fois qu'un changement de régime compromettrait un certain intérêt international. Cette politique, c'est celle des Etats totalitaires.

La France aussi aurait pu intervenir pour défendre le gouvernement républicain espagnol, mais tout le monde sait qu'il ne se serait pas trouvé une majorité dans les deux chambres, ni une majorité dans le pays pour y souscrire. Le gouvernement de Front Populaire se serait dissolu.

Dans notre esprit, dit M. Blum, la politique de non-intervention a constitué un effort pour éviter les Etats totalitaires d'un côté et un prétexte à l'intervention de l'autre. Cet effort a échoué, mais M. Blum affirme que l'intervention est aussi impossible aujourd'hui qu'en juillet 1936. Elle ne dépendrait de circonstances qu'il se refuse à envisager.

L'orateur précise que c'est un mensonge que le second gouvernement de Front Populaire ait voulu envoyer des troupes en Espagne. L'intervention, à son avis, serait la guerre générale, et la non-intervention est le seul moyen de laisser à l'Espagne la libre disposition de ses destinées. Si le retrait des volontaires est chose possible, il pense que le rétablissement du contrôle doit être aussi réalisé, seulement, il y a une chose qui est plus admissible, ce sont les conventions auxquelles on se fie et qui sont systématiquement violées.

La riposte pacifique de la France consiste dans la reprise officielle de sa liberté

Faisant allusion aux graves incidents qui se sont produits à la frontière espagnole, M. Blum suggère que la riposte pacifique de la France consiste dans la reprise officielle de sa liberté. Il pense avec M. Lhévedeur que bien des difficultés auraient été évitées si l'initiative d'une révision des traités avait été prise en temps utile par les puissances victorieuses.

Mais on se trouve maintenant en présence de plans de partage de l'Europe entre des empires nationaux. L'axe Rome-Berlin existe, le bloc soviétique aussi. Il ne sera pas éternel, mais il ne sera pas facilement dissous. Ce bloc totalitaire met « toutes les forces ennemies » de nos intérêts diplomatiques en mouvement comme moyen possible pour arriver à leur fin : la guerre. Voilà la situation.

La sécurité collective, seul moyen de préserver la sécurité et la paix

M. Blum pense qu'il faut chercher les moyens de maintenir la paix sans recourir à la partie de l'Europe ou du Monde que chacun s'est appropriée. Il croit que la seule solution est la sécurité collective, le seul moyen de préserver la liberté et la paix, que pour éviter la guerre il faut, à certains moments, accepter des sacrifices.

Dans la situation européenne actuelle, affirme-t-il, une des seules chances d'éviter la guerre est de faire en sorte que ce désarmement général que l'on veut en attaquant à telle ou telle nation, ne soit pas dirigé contre eux l'ensemble de la communauté européenne. Ce n'est qu'un acte de désarmement général que le jeu de la sécurité collective est vide de tout sens de guerre. En présence d'Etats armés, elle risque de généraliser la guerre.

C'est pourquoi l'orateur estime que les notions de sécurité collective et de désarmement doivent être indissolublement liées.

Il faut d'autre part, renforcera la communauté internationale, maintenir tous nos pactes, y compris le pacte franco-soviétique. La diplomatie française doit travailler à l'établissement de rapports plus étroits et plus sûrs entre l'Angleterre et l'U. R. S. S.

Les problèmes de politique intérieure

M. Blum traite ensuite les problèmes de politique intérieure. Il montre que, contrairement à ce qu'on dit les orateurs de la gauche révolutionnaire, il n'a jamais été dans son intention de constituer un Gouvernement d'Union Nationale comme ils le conçoivent.

Par ailleurs, M. Blum termine par un appel à la paix. Il n'a jamais condamné l'union sacrée de guerre et que, si la guerre devait éclater à nouveau, personne n'a le droit d'affirmer que la partie socialiste ne se joindrait pas à la nouvelle union nationale. Ce qui veut dire, c'est l'union nationale pour éviter la guerre, car il avait le sentiment profond que la guerre ne peut être évitée que si, à de certains moments, une parole dite au nom de la nation, un geste, peuvent engager le pays tout entier.

Un Cabinet de Front populaire intégral n'est pas possible actuellement

M. Blum pense qu'il n'est pas possible de constituer actuellement un Cabinet de Front Populaire intégral, la présence de ministres radicaux, et de ministres communistes étant impossible. Pour constituer d'autre part l'unité nationale autour du Front Populaire, l'accord des groupes modérés, quant à un ministère de concentration, M. Blum ne désire pas du tout que le parti ait à y participer. Il préfère, dans les conditions actuelles, définir le plan social, intérieur ou extérieur, nous devons accepter l'idée que le ministère soit occupé par d'autres, même s'ils ne nous donnent pas satisfaction totale.

Il faut surtout éviter maintenant le retour de conditions psychologiques permettant le retour d'événements comme le 6 février.

L'intérêt du Front populaire comporte le maintien du gouvernement Daladier

M. Blum demande donc au Congrès de laisser le groupe parlementaire socialiste juger librement des intérêts du parti et de la classe ouvrière. Ses idées

LA GÉNÉRALISATION DE LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL

A Genève, la Commission chargée d'étudier le problème a commencé ses travaux

Genève, 7. — La Commission chargée d'étudier le problème de la généralisation de la réduction de la durée du travail a commencé, cet après-midi, la discussion générale de ce problème.

M. Jouxhaud a rappelé que le principe des 40 heures avait été accepté par la Conférence en 1935. Ce principe était acquis, il s'agit seulement de décider s'il convient d'élaborer une convention générale d'application de la semaine de 40 heures ou plusieurs conventions distinctes pour les différents secteurs. M. de Brouckère, représentant du gouvernement belge et M. Marcel Bernard, représentant du gouvernement français, ont parlé dans le même sens.

M. Carter Goodrich, représentant le gouvernement des Etats-Unis, fit remarquer que dans son pays de nombreuses industries ont des durées de travail inférieures à celle prévue par le B. I. T. M. Henry Y. Hartman, représentant des employeurs des Etats-Unis, suggéra des durées de travail différentes selon les industries considérées.

L'AFFAIRE DE RECONSTITUTION DE LIGUE DISSOUE

Les peines infligées aux dirigeants du P. S. F. ont été réduites

Paris, 7. — Les dirigeants du Parti social français devaient comparaître cet après-midi devant la 10^e chambre de la Cour de Paris, pour entendre l'arrêt qui devait être prononcé dans les poursuites intentées contre eux en reconstitution de ligue dissoute en violation de l'article 1^{er} de la loi du 10 août 1935.

Ces dirigeants du P. S. F. étaient le colonel de la Rocque, président et les membres du comité-directeur, MM. Ybarraegui, Orliva, Riché, Vallin et Verdier.

Le tribunal de 1^{re} instance avait acquitté les inculpés pour provocation à l'attentat, mais avait condamné à 100 francs de dommages et intérêts le colonel de la Rocque et à 3.000 francs d'amende pour reconstitution de ligue dissoute.

Le procès était revenu en appel le 2 mai dernier, et le général M. Guyloué avait demandé à la Cour la confirmation du premier jugement.

A 16 h. 30, la Cour a rendu son arrêt. Elle a adopté les motifs des premiers juges, mais a accordé des circonstances atténuantes, attendu que depuis 1937 le P. S. F. n'a pris part à aucune manifestation de violence. C'est ainsi que la peine de 3.000 francs d'amende infligée au colonel de la Rocque est réduite à 2.000 francs d'amende et que la peine de 1.000 francs d'amende infligée à chacun des membres du comité-directeur est réduite à 600 francs d'amende.

Le numéro 859 du Réveil Illustré est paru

SOMMAIRE :

- Un conte : UNE PETITE FILLE... COMME UNE AUTRE
- LE CHER SILENCE !
- ROBERT TAYLOR VOUS PARLE
- LA RUE SANS JOIE
- SES PHOTOS
- SON CURIEUX COURRIER DES LETTRICES
- SA PAGE DU TRICOT
- SES NOMBREUX DESSINS HUMORISTIQUES
- etc... etc...

Très prochainement un magnifique roman : **L'AS AUX YEUX BLEUS**

— Demandez le — REVEIL ILLUSTRÉ à tous nos vendeurs

20 pages : 50 centimes

Le discours de M. Huis a une haute signification ; l'orateur ne s'est pas contenté de stigmatiser ceux qui brisent la loi internationale, il a critiqué la politique d'isolement qui, dit-il, n'est pas la sécurité, mais bien une course d'insécurité. « Il n'y a pas, dit-il encore, un seul moment dans toute notre histoire nationale où l'influence des Etats-Unis pour l'appui des lois internationales ait été plus nécessaire que maintenant, tant pour la défense de nos intérêts les plus sacrés que pour la défense des intérêts de toute la race humaine ». Dans son éditorial d'hier, le « Washington

New-York 7. — La déclaration du département d'Etat, qualifiant de « barbares » les bombardements de la population civile, a été suivie d'une très vive réaction de l'opinion publique.

Dans un important discours, M. Huis a vigoureusement condamné, au applaudissement de ses auditeurs, les « agressions déloyales » d'autre part, le Conseil fédéral des Eglises chrétiennes américaines qui représente 23 organisations catholiques groupant 22 millions de membres, s'est prononcé dans le même sens. C'est la première fois que cette puissante organisation chrétienne et conservatrice exprime son avis sur la guerre d'Espagne.

Le discours de M. Huis a une haute signification ; l'orateur ne s'est pas contenté de stigmatiser ceux qui brisent la loi internationale, il a critiqué la politique d'isolement qui, dit-il, n'est pas la sécurité, mais bien une course d'insécurité. « Il n'y a pas, dit-il encore, un seul moment dans toute notre histoire nationale où l'influence des Etats-Unis pour l'appui des lois internationales ait été plus nécessaire que maintenant, tant pour la défense de nos intérêts les plus sacrés que pour la défense des intérêts de toute la race humaine ». Dans son éditorial d'hier, le « Washington

La séance est suspendue à 11 h. 45 pour la nomination de la Commission des résolutions qui s'efforcera de rapprocher les socialistes des groupes modérés. La Commission des résolutions comprend 17 représentants de la tendance Blum-Faure, 6 de la tendance socialiste, 6 de la gauche révolutionnaire, 2 de la tendance Monnet.

LA GUERRE D'ESPAGNE et ses répercussions dans le monde

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

...et aussi sur le front

Valence, 7. — Des avions rebelles ont tenté aujourd'hui de bombarder les lignes du front du Levant. Les avions de chasse républicains les ont poursuivis et en ont abattu deux qui sont tombés dans les lignes républicaines. Un pilote allemand descendu en parachute a été blessé et fait prisonnier. Deux avions de chasse républicains sont rentrés endommagés.

Après le bombardement de Segorbe

Valence, 7. — Des équipes de sauveteurs continuent à retirer les cadavres des maisons qui ont été détruites lors du bombardement de Segorbe. Aujourd'hui les corps de quatre femmes et de trois hommes ont été retirés.

En seize mois, après 51 bombardements, Barcelone compte plus de 15.000 victimes civiles

Barcelone, 7. — Barcelone a subi hier son cinquante et unième bombardement, le premier à ce lieu le 3 février 1937. Depuis cette date, les avions rebelles ont détruit complètement 1.220 maisons, tuant ou blessant plus de 15.000 personnes.

La Norvège et la Suède acceptent de participer à la commission internationale d'enquête

Londres, 7. — Les milieux autorisés britanniques confirment que les gouvernements de Suède et de Norvège ont accepté de participer à la création de la commission internationale chargée d'enquêter sur l'échec sur les bombardements de villes ouvertes en Espagne.

Le but de la commission serait de déterminer dans le cas d'un bombardement aérien donné, si ce bombardement avait justifié par la présence d'objectifs militaires. Elle serait formée des attachés militaires de pays rigoureusement neutres y dans le conflit espagnol et d'un représentant de la Grande-Bretagne.

La commission se tiendrait en permanence près de la frontière française et pourrait être appelée soit par l'une des parties en conflit, soit par toutes deux conjointement, à faire une enquête sur un bombardement aérien. Son rapport n'engagerait en aucune façon les gouvernements des pays représentés.

D'ailleurs, le but de la commission n'est pas de permettre une action internationale quelconque, mais de mobiliser l'opinion mondiale.

En dehors du Gouvernement français, qui est naturellement tenu au courant, il est certain que l'Italie et l'Allemagne ont été informées des intentions anglaises. Les réactions de ces deux pays ne justifieraient pas jusqu'ici l'espoir qu'ils usent de leur influence pour faire aboutir le projet anglais. Par ailleurs, le Gouvernement de Barcelone et les autorités de Burgos n'ont pas été officiellement pressentis.

L'émotion est considérable en Angleterre

Londres, 7. — La Presse conservatrice est dans les éditeurs, complètement aliénée sur les bombardements de Chine et d'Espagne, mais les articles des rédacteurs diplomatiques et des journaux d'information prouvent que l'émotion est considérable.

De plus, les commentaires violents de la Presse d'opposition expliquent, dans une certaine mesure, la réserve de nos journaux qui ne semblent pas embarrassés par le gouvernement.

Les organes libéraux et travaillistes déclarent, en effet, que la recrudescence des bombardements, surtout en Espagne, constitue la réponse faite par l'Italie et par l'Allemagne à la proposition britannique de constituer une commission neutre et aux protestations adressées à Burgos.

Cette réponse, à leur avis, dominerait la mesure des avantages jusqu'à présent retirés de la politique de conciliation de M. Chamberlain et de l'accord anglo-italien.

Le gouvernement britannique envisage de nouvelles mesures

Londres, 7. — A la suite du bombardement d'Alicante, qui a été de fâcheuses conséquences pour deux bateaux anglais, « Maryad » et « Saint-Winnifred », les milieux diplomatiques anglais rappellent que le gouvernement britannique a déjà pris des mesures à prendre pour éviter de pareils incidents.

Aux Etats-Unis, les églises chrétiennes condamnent les bombardements de civils

New-York 7. — La déclaration du département d'Etat, qualifiant de « barbares » les bombardements de la population civile, a été suivie d'une très vive réaction de l'opinion publique.

Dans un important discours, M. Huis a vigoureusement condamné, au applaudissement de ses auditeurs, les « agressions déloyales » d'autre part, le Conseil fédéral des Eglises chrétiennes américaines qui représente 23 organisations catholiques groupant 22 millions de membres, s'est prononcé dans le même sens. C'est la première fois que cette puissante organisation chrétienne et conservatrice exprime son avis sur la guerre d'Espagne.

Le discours de M. Huis a une haute signification ; l'orateur ne s'est pas contenté de stigmatiser ceux qui brisent la loi internationale, il a critiqué la politique d'isolement qui, dit-il, n'est pas la sécurité, mais bien une course d'insécurité. « Il n'y a pas, dit-il encore, un seul moment dans toute notre histoire nationale où l'influence des Etats-Unis pour l'appui des lois internationales ait été plus nécessaire que maintenant, tant pour la défense de nos intérêts les plus sacrés que pour la défense des intérêts de toute la race humaine ». Dans son éditorial d'hier, le « Washington

La séance est suspendue à 11 h. 45 pour la nomination de la Commission des résolutions qui s'efforcera de rapprocher les socialistes des groupes modérés. La Commission des résolutions comprend 17 représentants de la tendance Blum-Faure, 6 de la tendance socialiste, 6 de la gauche révolutionnaire, 2 de la tendance Monnet.

Après s'être prononcé en faveur de la représentation proportionnelle, M. Blum pose la question du Sénat. Ce problème qui est essentiel, est celui de la prépondérance politique dans un pays qui a deux Assemblées nationales et il ne tient pas devant les autres partis du Front Populaire le problème des adjonctions au programme commun.

M. Blum termine par un appel à une réelle concorde entre tous les membres du parti et affirme sa confiance dans la force de l'organisation socialiste. Il est longuement applaudi. Son discours a été acclamé.

La séance est suspendue à 11 h. 45 pour la nomination de la Commission des résolutions qui s'efforcera de rapprocher les socialistes des groupes modérés. La Commission des résolutions comprend 17 représentants de la tendance Blum-Faure, 6 de la tendance socialiste, 6 de la gauche révolutionnaire, 2 de la tendance Monnet.

LOTTERIE DES REGIONS LIBÉRÉES

8^e SÉRIE JUN BELFORT

parti en automobile avec les préfets de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales et le général Decamp, chef de son cabinet militaire, pour Collioure, où il déjeuner. A son arrivée et à son départ de la préfecture, un peloton de gendarmes a rendu les honneurs.

Les moyens de protection seront renforcés dans la région du Cap Cerbere

Perrignan, 7. — Le Président Daladier est allé à Collioure, où il a passé en revue le détachement chargé de la défense contre avions M. Daladier a été satisfait du matériel de défense anti-aérienne qu'il a estimé excellent. La caravane s'est rendue ensuite à Cerbere, dont le maire M. Cruzel a attendu M. Daladier. Le cortège s'est rendu au Cap Cerbere.

Le Président expliqua à M. Cruzel que les dispositions actuelles et le matériel employé sont très suffisants pour assurer la protection de notre territoire. L'efficacité et la rapidité de tir des pièces doivent assurer une action certaine contre les avions dans ce secteur.

Néanmoins M. Daladier a déclaré que les moyens de protection seront encore renforcés et que notamment des escadrilles de chasse seront prévues pour que les sauteries effectuées constamment ne laissent aucune partie du ciel inexploité.

Le Président a alors déclaré à la presse :

« Je suis au terme de mon voyage et j'ai constaté avec plaisir le calme et le sang-froid de la population. J'ai trouvé des gens résolus et maîtres d'eux. Je me félicite des dispositions de sécurité prises depuis le dernier bombardement de Cerbere, je constate qu'elles sont excellentes et je compte les renforcer ».

Le Président, interrogé sur l'éventualité de l'installation d'un camp d'aviation à la Lagone, a répondu qu'il ne croyait pas utile cette mesure. M. Daladier est reparti en automobile pour Collioure où il a séjourné après avoir pris congé de M. Cruzel, maire de Cerbere, qui lui a signalé le chiffre de 400.000 francs comme montant des dommages causés par le récent bombardement de sa commune.

M. Daladier prend l'avion à Perrignan

Perrignan, 7. — Le Président Daladier ayant terminé sa tournée d'inspection, est parti en automobile à Collioure, a été conduit en automobile à l'aérodrome de la Libanerie, à Perrignan. Un piquet du 24^e régiment de tirailleurs sénégalais l'a accueilli.

Après s'être entretenu quelques instants avec le préfet et les personnalités présentes, le Président du Conseil a pris place à bord d'un bi-moteur qui a décollé à 16 h. 35 pour Villacoublay. Partout sur le passage, à Perrignan, où dans les villages de la côte, M. Daladier a reçu un accueil enthousiaste.

Le Président du Conseil est accueilli à Villacoublay par M. Albert Sarraut

Versailles, 7. — L'aviation ministérielle dans lequel avaient pris place M. Daladier, président du Conseil, le général Descamps, chef de son cabinet militaire et le colonel Tavernier, s'est posé ce soir à 19 h. 30 sur le terrain d'aviation de Villacoublay.

A sa descente d'appareil, le Président du Conseil a été salué par M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur ; Rosey, directeur du cabinet du Président du Conseil ; Guebler, chef de cabinet du Président du Conseil et Jouanny, chef de cabinet de M. Guy la Chambre.

Le Président du Conseil est aussitôt parti en automobile avec M. Albert Sarraut, en direction de Paris.

Entretien avec le ministre des Affaires étrangères

Paris, 7. — M. Edouard Daladier, Président du Conseil, qui avait atterri à 19 h. 30, sur le terrain de Villacoublay, s'est rendu directement à son domicile particulier M. Georges Bonnet, où il a tendu au Ministère de la Guerre, à confère téléphoniquement avec lui pendant quelques instants et en quittant le ministère le Ministre des Affaires étrangères déclarait aux journalistes que le Chef du Gouvernement ne viendrait pas ce soir rue Saint-Dominique, M. G. Bonnet s'est rendu vers 20 h. après de M. Daladier pour connaître les impressions du Président du Conseil sur l'enquête qui vient d'être effectuée dans les régions frontalières récemment bombardées ou atteintes par les avions venus d'Espagne.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Chambre des mises en accusation

La Chambre des mises en accusation a renvoyé devant les Assises du Nord (session de juillet) Arthur Dhéru, journalier à Saint-Amand, inculpé de tentative de meurtre ; Emile Debras, Michel Chabert et Henri Bessière, inculpés de vols qualifiés à Lille ; Louis Gellier, inculpé de faits immoraux à Saint-Rémy-Chaussée ; André Rey, Narcisse

Meinert Louis Dedeat, Georges Dursoo, inculpés de vols qualifiés à Dunkerque et Mal-les-Bains.

Ont été renvoyés devant les Assises du Pas-de-Calais (session de juin), André Kurlik, inculpé à Lens, inculpé d'assassinat et Maurice Théry, cultivateur à Riviers, inculpé de tentative de meurtre.

« DEDÉ ET DOUDOU » LE S JUMEUX FACÉTIEUX

ICI TOMBA LE ROI RUFUS

ICI TOMBA LE ROI RUFUS ET NOTRE PÈRE

MORT de M. HENRI LANGLAIS Directeur de la « Dépêche » à Lille

Nous avons le profond regret d'apprendre la mort, survenue hier à Lille, de notre excellent confrère, M. Henri LANGLAIS, directeur de la « Dépêche ».

Né à Paris, le 8 octobre 1888, M. Henri Langlais fit ses études dans la capitale et à l'Université de Lille. Il fut journaliste à Douai qu'il quitta pour se consacrer exclusivement au « Journal de Roubaix ».

Journaliste dans l'âme, doué d'une belle intelligence et d'une grande puissance de travail, M. Henri Langlais mit tout son talent et toute son énergie au service des idées qu'il défendait. Ses hommages, eux-mêmes rendaient hommage à sa haute probité et à sa conscience professionnelle, qui s'exerçait dans tous les domaines du journalisme.

Sa renommée dépassa bientôt les frontières de son département et de sa capitale. C'est ainsi qu'en 1904, on le fit appel à lui pour sauver deux journaux parisiens, la « Presse » et la « Paquet », en 1910 il créait, à Lille, le « Grand Hebdomadaire Illustré ».

Une équipe du dépôt, dirigée par M. Vanderbacke, a commencé immédiatement les travaux de déblaiement des voies, et le trafic n'a guère souffert de cet accident, qui sera réglé, pensait-on hier matin, à une rupture d'essieu.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Une fillette tuée par une auto à Harnes

Vers 21 h., la jeune Jeanne-Marie Tolon, âgée de 14 ans, demeurant à Harnes, a été renversée par une auto pilotée par M. Billot, porion aux mines de Courrières.

L'infortunée fillette fut transportée d'urgence à l'hôpital de Lens où elle succomba en arrivant.

Une enquête est ouverte par M. David, commissaire de police pour établir les responsabilités de cet accident.

Un sexagénaire est mortellement blessé par une auto à Caestre

Lundi, vers 19 h., M. René-Denis Neuville, 65 ans, manoeuvre demeurant à Eecke, descendait de l'autobus, faisant le service régulier Lille-Dunkerque, à l'arrêt de Caestre face la gare Verbecq.

Le sexagénaire traversa la route pour s'entretenir un moment avec des connaissances M. et Mme Echaghe lesquels étaient assis devant leur demeure.

Après avoir raccompagné son épouse, il passa sa journée à Lille, M. Neuville expliqua qu'il avait pris, le matin au départ, un billet aller et retour pour l'autobus qui assure le service régulier Lille-Dunkerque mais que le soir ne trouvant plus de place dans ce véhicule, il avait dû prendre un autre autocar et qu'il avait l'intention d'attendre l'arrivée de la voiture pour se rendre chez son domicile.

Bien qu'il ait été renversé par l'autobus, M. Neuville n'avait pas de blessures graves, mais un membre d'une voiture automobile que le malheureux n'avait pas remarqué et il alla se jeter contre celle-ci à hauteur de la portière avant.

Le sexagénaire s'écrasa grièvement atteint à la tête, M. et Mme Echaghe et d'autres voisins qui, impuissants avaient été témoins de l'accident, ont porté secours au blessé qui gisait sans connaissance.

M. le docteur Weexsteen appelé d'urgence vint lui prodiguer des soins, mais le malheureux, le soir même, succomba peu après, alors qu'on le transportait au domicile de son beau-frère M. Colin-Neuville avec lequel il habitait à Courrières.

L'autour involontaire de l'accident, M. Georges Knecht, directeur d'usine à Hyllemans qui revenait de Bray-Dunes n'était pas revêtu du permis de conduire, c'est sa femme qui ayant perçu un choc informa son mari.

L'automobiliste arrêta aussitôt. L'adjudant de gendarmerie Simon et le gendarme Duez preventus ont procédé à une enquête.

Une motocyclette se renverse sur la route, à Raillencourt près de Cambrai

Lundi, vers 23 h., 500 mètres avant la ferme des Lila, sur la route de Raillencourt, une motocyclette montée par deux personnes venant de Cambrai, s'est jetée sur le trottoir droit, le conducteur, supposé-on, ayant été trompé par l'obscurité.

Il s'agit de M. Robert Laforgue, 19 ans, demeurant au château de Baralle (Pas-de-Calais), conducteur, qui fut blessé à la tête et fut étiré transporté dans la nuit à l'hôpital de Cambrai. Son compagnon, M. Fernand Savary, 23 ans, instituteur à Bulsy (Pas-de-Calais), se tira indemne de l'accident.

L'enquête d'usage a été faite par le gendarmier.

UN AVION CAPOTE AU CHAMP D'AVIATION D'ARRAS

Dans la soirée, au champ d'aviation d'Arras, un appareil piloté par un pilote systématiquement d'Amiens a capoté en prenant son vol.

Le pilote, heureusement été que blessé légèrement au bras.

UN BARAQUEMENT INCENDIÉ A ACHICOURT

Un baraquement modeste occupé par M. Letez, employé au chemin de fer, et à proximité des établissements Bécou, à Achicourt, a été complètement détruit par un incendie.

Le logis était parfaitement meublé. Tout a disparu et M. Letez a subi un préjudice de 35.000 francs couvert par une assurance.

Les gendarmes d'Arras se sont rendus sur les lieux.

LE DÉRAILEMENT DE DOUAI

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A un certain moment, la remorque voulut prendre une direction autre que celle de sa motrice, les systèmes d'attelage se rompèrent, et tandis que la locomotive poursuivait sa route durant cinquante mètres, la seconde voiture se mettait en travers des rails.

Une trentaine de personnes se trouvaient dans le wagon. Seul, un voyageur, M. WATERLOO, fut légèrement blessé. Il put d'ailleurs poursuivre son voyage jusqu'à Lille par le train suivant.

Ces curieuses, aucune vitre de la voiture ne fut brisée, bien que la carrosserie ait été littéralement arrachée sur une longueur de trois mètres, à la suite du choc avec l'appareil signalisateur.

MM. Foucart, inspecteur du contrôle de l'Etat, et Oudaert, chef de gare, ont ouvert une enquête. Le chef de train, M. Fernand HEZARD, 40 ans, de Lezennes, se trouvait dans la remorque ; il entendit un bruit anormal et fut impressionné que quelque chose de détaché et tombait. Il tira immédiatement sur les freins et les deux voitures se trouvèrent désempalées.

M. Maurice HENRY, 40 ans, de Canion, conducteur du train, percuta un choc qui ne lui permit pas de s'arrêter. Il demanda ce qui se passait, quand le chef de train le sonna. A cet instant, la rupture était déjà faite entre les deux voitures et l'automotrice s'arrêta 150 m. plus loin.

Une équipe du dépôt, dirigée par M. Vanderbacke, a commencé immédiatement les travaux de déblaiement des voies, et le trafic n'a guère souffert de cet accident, qui sera réglé, pensait-on hier matin, à une rupture d'essieu.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Une fillette tuée par une auto à Harnes

Vers 21 h., la jeune Jeanne-Marie Tolon, âgée de 14 ans, demeurant à Harnes, a été renversée par une auto pilotée par M. Billot, porion aux mines de Courrières.

L'infortunée fillette fut transportée d'urgence à l'hôpital de Lens où elle succomba en arrivant.

Une enquête est ouverte par M. David